

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2002 Visa : 02/45979	PCDR classique PDR-2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR-2007-2008¹	Aménagement de la place de Basècles et de ses abords.	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	800.000 €
Etats d'avancement physique du projet :		Date :		
Désignation de l'auteur de projet :		12/11/2014		
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		22/02/2017		
Approbation de l'avant-projet par la R.W		05/07/2017		
Approbation du projet par l'A.C.		18/03/2020		
Approbation du projet par le Ministre		16/03/2021		
Adjudication :		11/01/2022		
Décision d'attribution du marché		26/07/2022		
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		13/12/2022		
Début des travaux		13/03/2023		
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :		Montant :		
Montant conventionné à 100%		1.000.000 €		
Montant du subside développement rural		800.000 €		
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2007 Visa : 07/48241	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008²	Aménagement des liaisons paysagères, phase 2C : rénovation des 7 arcades restantes à des fins touristiques.	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	248.000,00 €
Etats d'avancement physique du projet :		Date :		
Désignation de l'auteur de projet :		28/04/2008		
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		22/06/2009		
Approbation de l'avant-projet par la R.W		03/09/2009		
Approbation du projet par l'A.C.		29/10/2009		
Approbation du projet par le Ministre		23/03/2010		
Adjudication :		25/10/2010		
Décision d'attribution du marché		24/05/2017		
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		10/10/2017		
Début des travaux		13/12/2017		
Réception provisoire		25/09/2018		
Décompte final		04/06/2019		
Réception définitive		13/10/2020		
Etat d'avancement financier du projet :		Montant :		
Montant conventionné à 100%		310.000,00 €		
Montant du subside développement rural		248.000,00 €		
Montants cumulés payés à l'entrepreneur		457.975,73€ TVAC		

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2021 Visa : 20/21038	PCDR classique PwDR 2007-2013³ PwDR 2014-2020 : M 7.4	Etude des travaux relatifs à la fiche projet 2 intitulée « Grandglise, création de trois logements intergénérationnels	Objectif 1 : Des structures urbaines et servicielles efficaces	20.000,00 €
Etats d'avancement physique du projet :		Date :		
Désignation de l'auteur de projet :		01/07/2021		
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		12/09/2022		
Approbation de l'avant-projet par la R.W		04/02/2023		
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :		Montant :		
Montant conventionné à 100%		631.568,99€ HTVA		
Montant du subside développement rural		375.559,80€ (pouvant être majoré de 20% soit 450.671,76€ max à 60%)		
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2002 Visa : 02/60491- FEOGA 02/47360-RW	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ⁴	Valorisation de l'espace d'accueil du centre de Beloeil et de ses abords (projet n°5.1.2).	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	569.946,6 € (FEOGA: 316.647 € / Développement Rural: 253.317 €).	18/05/2009

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué⁵ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.			
Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

⁴ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁵ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ⁶ = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien⁷	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aucune activité n'a été menée dans le bien en raison d'un problème de stabilité de l'édifice.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

⁶ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁷ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁸	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁹	
2019	21/08/2019	17/11/2021 : remplacement du Président de la CLDR	22/09/2021	
Date des réunions durant l'année écoulée ¹⁰	20 janvier	Nombre de présents	22	
	10 février		15	
	09 mars		17	
	01 avril		14	
	01 juin		18	
	29 septembre		14	
Réflexion sur l'opération de développement rural				
	<p>La commission s'est réunie à 6 reprises en 2022, la première était consacrée à l'actualité des projets en cours, des GT chapelles et biodiversité et un point d'info sur la journée de l'abeille.</p> <p>La seconde était le lancement du budget participatif et la troisième portait sur l'examen du rapport annuel, reporté faute de quorum à une réunion suivante. Les deux dernières réunions étaient consacrées pour l'une à l'examen des dossiers introduits dans le cadre du budget participatif et pour l'autre celui de l'avant-projet d'aménagement de logement intergénérationnels à Grandglise</p> <p>Le groupe de travail chapelles s'est réuni à 3 reprises pour travailler sur l'inventaire des monuments relevant du petit patrimoine religieux; celui-ci a été cartographié et partagé sur un support en ligne.</p> <p>Le groupe de travail « journée de l'abeille » s'est réuni pour préparer l'édition 2023 et celui « biodiversité » à une reprise pour identifier les actions à initier dans le cadre de l'appel à projets « BiodiverCité 2023 »</p> <p>La commune a répondu à l'appel à projets « Tiers lieux ruraux » pour l'aménagement de l'ancienne école communale des Ecacheries</p>			
Propositions de projets à entreprendre				

⁸ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁹ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁰ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR.

Numéro fiche-projet
Intitulé du projet
Priorité du projet
Calendrier d'exécution

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an		Fiche 11 : opération « entrées de Village »	Non connu	SPW développement rural	60 %
Année rapport annuel + 2 ans	1	Fiche 25 Aménager une maison de village aux Ecacheries	462.523 €	SPW développement rural	80 %
Année rapport annuel + 3 ans	1	Fiche 18 Reconversion de la Halle aux marchandises en maison rurale	Non connu	SPW développement rural	80%



Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Réunion du 20/01/2022 – Foyer Socio-Culturel de Beloeil

I. Présences CLDR

PRÉSENTS (22)

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, COLIN Paulette, COUPLET Pascale, DEGUELDRÉ Séverine, DELBECQ Caroline, DELEHOUZEE Véronique, DELPLANQUE Sabine, DRAMAIX Carine, DUBOIS Michel, DURIEUX Christophe, GUIEUX Cécile, LELEUX Ludy, LETURCQ Daniel, MALFAIT Valentin, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Noël, RAVEZ Lucette, QUINTIN Fernand, QUITTELIER Paul, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VERPOORT Marcel.

Madame PATELLI Adeline – Agent de la commune de Beloeil

Messieurs EVRARD Eric (ERIC EVRARD) et PENAY Robin (Robin PENAY) – FRW – Agents de développement.

EXCUSÉS (9)

AMORISON LISE, DESSART Isabelle, DUCASTEL Justine, DUCORON Félicien, GOMEZ MAINI David, LABIE Dominique, NEIRYNCK Lucien, PICRON Monique, POLLART Philippe

Absents (8)

BETTE Godefroy, DUBOIS René, DURIEUX Jérôme, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, HANNEUSE Eric, MUSEUR Laurence, VAN MOER Linda

1. Introduction de la réunion

Le Président souhaite la bienvenue et constate que le quorum n'est pas atteint à deux personnes près, les points décisionnels seront toutefois abordés mais devront être entérinés lors d'une prochaine réunion.

Les AD (agents de développement) présentent les points de l'ordre du jour via une présentation power point (en pièce jointe)

2. Approbation du compte rendu du 05 aout 2021.

Faute de quorum, Daniel Leturcq signale que le point doit être reporté à une prochaine réunion.

3. Point sur les projets en cours

Création de logements intergénérationnels à Grandglise.

Robin Penay présente l'état d'avancement du projet ; la prochaine étape sera la présentation de l'avant-projet à la CLDR par le bureau d'études.

Il est signalé que l'association le Kiosque a demandé une salle de réunion à cet endroit. Ce type de structure ne pourra pas être associée dans le projet de logements intergénérationnels. Néanmoins, il est indiqué que l'espace de convivialité prévu dans la fiche-projet pourrait améliorer la convivialité et également permettre des réunions extérieures.

Création d'un verger conservatoire à Quevaucamps.

Eric Evrard explique que le projet est déjà enclenché par plusieurs interventions : la plantation de haies dé limitatives et récemment d'une centaine d'arbres fruitiers (variétés anciennes). La suite sera de solliciter le développement rural pour financer le solde des interventions : pose d'une clôture et d'une bergerie (le site sera pâturé), création de quelques places de stationnement et d'un appentis.

Création d'une maison de village aux Ecacheries

Eric Evrard explique que suite à la réunion de coordination avec les services du développement rural (dont le but était de négocier le subside), il a été convenu de remanier la fiche projet initiale. Elle prévoyait en effet la démolition du bâtiment en front à rue pour y faire du stationnement ; depuis lors, la commune a procédé à des aménagements de confort pour pouvoir déjà y accueillir du public (ex : scouts). Le remaniement doit se faire sur base d'un nouveau modèle de fiche plus élaboré posant de nouvelles questions par rapport, par exemple, à l'impact du projet sur la biodiversité, la gestion des eaux pluviales, l'aspect énergétique ou son intégration dans l'environnement. Ce travail de réécriture est en cours. En parallèle et pour que les options d'aménagement répondent aux besoins des associations, un questionnaire leur sera envoyé pour cerner leurs besoins et la façon dont ils comptent utiliser ce site (nombre de personnes fréquence, etc.); cela guidera le futur l'architecte dans la réalisation de l'avant-projet. Les AD demandent si la CLDR peut déjà fournir des noms de personnes de contact.

La CLDR indique :

- Les Scouts: Audrey Van Coppenolle
- Le comité du Village (comité de Jumelage de Beloeil): Philippe Cambier – président.
- Radio Ecacherie :
- le Foyer Socio Culturel.
- Beloeil en Transition : Nathalie (épicerie)
- Paddle : Basilico Anthony ; Sébastien Aréna

Bernadette Manfroy signale que le comité de jumelage (Grandglise) n'a pas de local et doit se réunir chez les uns et autres à tour de rôle ; un local de réunion serait le bienvenu.

Pascale Couplet estime que l'annonce de ce projet suscitera l'intérêt d'autres associations par le bouche à oreilles ; Les AD encouragent les membres de la CLDR, représentants les habitants, à diffuser l'information.

Aménagement de la place de Basècles.

Robin Penay détaille le calendrier (cfr annexe) et précise que s'il n'y a pas de contre temps, les travaux devraient débuter au printemps 2023

Dany Leturcq signale que les travaux seront phasés, ce qui permettra un accès aux services bordant la place.

4. Point sur les GT (groupes de travail)

GT chapelles

Robin Penay signale qu'une première réunion s'est tenue fin 2021 et détaille les axes de travail ressortis ; il confirme que la dynamique est réelle. Le PNPE a été informé de la démarche et un cartographe spécialisé dans la cartographie participative pourrait se joindre au projet. L'approche cartographique digitale est un plus ; l'Office de Tourisme de Beloeil intéressé par le travail du groupe a réalisé une carte informatique sentiers et autres piedsintes ; il serait donc possible de croiser les supports en vue d'un circuit découvertes.

Cécile Guieux et Bernadette Manfroy ont été positivement interpellées par les propriétaires de chapelles lors de leurs repérages.

Noel Neirynck regrette que le RGPD empêche l'accès aux noms des propriétaires en vue de contacts pour les sensibiliser à ce patrimoine. Il a reçu un relevé des chapelles réalisé par un historien de Quevaucamps (accompagné de photos) il y a quelques décennies. Il y en avait environ 200 ; dont nombre d'entre elles ont disparu notamment les potales. La question du dépôt de ces archives est posée ; Carine Dramaix estime que cette personne étant membre de l'ASPB, cette association est la mieux indiquée pour les recevoir.

Valentin Malfait signale qu'un professeur de religion de l'institut Saint Vincent a réalisé son TFE sur les chapelles ; l'office de tourisme a dû y être associé.

Sabine Delplanque explique qu'un circuit est en cours de préparation sur Stambruges et pourrait se concrétiser à moyen terme. Une communication sur la démarche en cours serait à faire pour la faire connaître au plus grand nombre de propriétaires. Les AD expliquent que c'est un des buts recherchés, notamment pour établir la cartographie en ligne. La presse sera invitée pour un petit reportage lorsque le groupe sera sur le terrain (inventaire, préparation conception d'un circuit).

L'idée d'un circuit autour de la pierre de sable est évoquée, nombreux sont en effet les édifice (chapelles et autres) construits avec celle-ci; Robin PENAY rappelle que cela cadre avec une des fiches du PCDR mettant l'accent sur la sablière des Roches rouges.

GT biodiversité

3 axes de travail ont été proposés : le fleurissement des entrées de village, une journée de l'abeille à l'espace Odéon et l'aménagement d'un terrain communal en friche à proximité de l'église de Quevaucamps.

Journée de l'abeille :

Sabine Delplanque explique le choix de ce site par les aménagements qui y ont été réalisés (plantation de fruitiers, bacs potagers, hôtel à insectes) et les activités imaginées : bourse aux plantes et semences, stands de producteur locaux de miel, de fabrication d'hôtel à insectes, de sensibilisation sur l'intérêt des pollinisateurs. Les AD signalent que le groupe se réunira en février pour aborder concrètement ce projet et demande à Sabine d'ici là de voir avec les autres porteurs les aspects concrets : qui participera (et donc confirmation) et ce qui sera demandé à la commune (ex : logistique – tonnelle, communication, etc.)

Fleurissement des entrées de villages

Concernant l'idée de refleurir les abords de la nouvelle cabine électrique (rue du Calvaire), Sabine Delplanque demande si la commune connaît le propriétaire. Adeline Patelli va se renseigner. Eric Evrard conseille de se renseigner aussi auprès du responsable du triage du DNF par rapport à Natura 2.000. Si l'endroit est couvert par cette législation il faudra en débattre avec le DNF. Le groupe se réunira courant de février pour travailler sur le projet

Aménagement du terrain communal à Quevaucamps

Eric Evrard rappelle le contexte : Beloeil en transition souhaite aménager un terrain en friche pour y planter essences indigènes ; la commune demande d'établir une convention avec le collectif pour poser les balises, notamment en termes de responsabilités ; corollairement cela impliquerait une prise d'assurance par le collectif.

Cécile Guieux signale que les bénévoles n'ont pas les moyens financiers pour cela et regrette que le terrain ne puisse pas être simplement mis à disposition

Eric Evrard suggère que les bénévoles voient auprès de leurs assureurs si le risque n'est pas pris en charge dans le cadre de l'assurance familiale. En attendant qu'une solution soit trouvée il propose de mobiliser l'énergie sur d'autres projets dans la philosophie de ceux soutenus par le groupe.

5. Lancement du budget participatif dans le cadre de l'opération de développement rural : examen du règlement, du formulaire de candidature et de la grille d'analyse – décision

Robin Penay rappelle que la démarche vise à obtenir un complément de subvention auprès du développement rural équivalent au budget communal. Pour ce faire la CLDR doit marquer son accord de solliciter le Collège pour la démarche, sur le règlement, le formulaire de candidature et la grille d'analyse.

Plusieurs questions sont posées, principalement sur le risque de lobbying en cas de recours au vote citoyen. Les AD répondent que la démarche est nouvelle et que c'est avec l'expérience que l'on sera fixé.

Suite à quoi, la CLDR décide, à l'unanimité de solliciter le collège, d'approuver règlement, le formulaire de candidature et la grille d'analyse et de limiter le budget des projets qu'au montant disponible pour leur réalisation (10.000€).

6. Divers.

En parallèle de la version papier, Il est demandé d'envoyer la version informatique des invitations aux membres ayant une adresse courriel car la poste ne passe pas tous les jours, ce qui engendre parfois des délais serrés entre la réception et la réunion.

Peut-on valider les points reportés lors de la réunion du 24 janvier. La FRW répond que non, il faut respecter le délai de rigueur du ROI.

A l'instar d'autres assemblées, ne peut-on pas recourir aux procurations ? La FRW répond que vue cela n'est pas permis.

Le secrétariat,

Le Président,

Éric Evrard,
Robin Penay,
Fondation Rurale de Wallonie

Monsieur Daniel Leturcq,
Echevin du Développement rural



Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Réunion du 10/02/2022 – Foyer Socio-Culturel de Beloeil

PRÉSENTS (15)

COLIN Paulette, COUPLET Pascale, DELBECQ Caroline, DELEHOURRE Véronique, DRAMAIX Carine, DUBOIS Michel, LELEUX Ludy, LETURCQ Daniel, MALFAIT Valentin, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Lucien, NEIRYNCK Noël, POLLART Philippe, QUINTIN Fernand, VERPOORT Marcel.

Madame PATELLI Adeline – Agent de la commune de Beloeil

Messieurs EVRARD Eric (ERIC EVRARD) et PENAY Robin (Robin PENAY) – FRW – Agents de développement.

EXCUSÉS (9)

AMORISON LISE, COTILE Daniel, DESSART Isabelle, DUCORON Félicien, DURIEUX Jérôme, GOMEZ MAINI David, GUIEUX Cécile, LABIE Dominique, PICRON Monique,

Absents (15)

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, BETTE Godefroy, DEGUELDRÉ Séverine, DELPLANQUE Sabine, DUBOIS René, DUCASTEL Justine, DURIEUX Christophe, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, HANNEUSE Eric, MANFROY Bernadette, MUSEUR Laurence, QUITTELIER Paul, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VAN MOER Linda.

1. Introduction de la réunion

Le Président souhaite la bienvenue et rappelle que la réunion a pour objet d'entériner les points d'ordre décisionnels de la réunion du 02 janvier, le quorum n'ayant pas été atteint

2. Approbation du compte rendu du 05 aout 2021.

Le compte rendu est approuvé.

3. Point sur les projets en cours

Ce point non décisionnel a été abordé lors de la réunion du 20 janvier.

4. Lancement du budget participatif dans le cadre de l'opération de développement rural : examen du règlement, du formulaire de candidature et de la grille d'analyse – décision

la CLDR décide, à l'unanimité de solliciter le collège, d'approuver règlement, le formulaire de candidature et la grille d'analyse et de limiter le budget des projets qu'au montant disponible pour leur réalisation (10.000€).

Il est décidé que le comité de sélection se composera d'un noyau de 10 membres de la CLDR

Carine Dramaix estime que ce report du au quorum réduit encore plus de délai de réaction des candidats et de la constitution du dossier.

La justesse du délai pose aussi la question du temps réservé à l'analyse du dossier ;

Robin Penay explique que la commune ou la FRW peuvent aider à la constitution du dossier si nécessaire et que la grille d'analyse rend l'exercice du jury assez rapide.

Michel Dubois rappelle que les factures seront à rentrer fin 2022 pour cadrer avec l'exercice budgétaire

6. Divers.

Aucun point n'est proposé

Le secrétariat,

Le Président,

Éric Evrard,
Robin Penay,
Fondation Rurale de Wallonie

Monsieur Daniel Leturcq,
Echevin du Développement rural



Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Réunion du 09/03/2022 – Maison de village de Wadelincourt

PRÉSENTS (18)

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, AMORISON LISE, COUPLET Pascale, DELBECQ Caroline, DELEHOUZEE Véronique, DELPLANQUE Sabine, DRAMAIX Carine, DUCORON Félicien, GOMEZ MAINI David, LELEUX Ludy, LETURCQ Daniel, MANFROY Bernadette, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Lucien, QUINTIN Fernand, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VERPOORT Marcel.

Madame PATELLI Adeline – Agent de la commune de Beloeil
Messieurs EVRARD Eric (ERIC EVRARD) et PENAY Robin (Robin PENAY) – FRW – Agents de développement.

Madame Kabore Chantale - Invitée

EXCUSES (9) *COLIN Paulette, DELBECQ Caroline, DUBOIS Michel, GUIEUX Cécile, LABIE Dominique, MALFAIT Valentin, NEIRYNCK Noël, PICRON Monique, POLLART Philippe.*

Absents (14)

BETTE Godefroy, COTILLE Daniel, DEGUELDRÉ Séverine, DESSART Isabelle, DUBOIS René, DUCASTEL Justine, DURIEUX Christophe, DURIEUX Jérôme, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, HANNEUSE Eric, MUSEUR Laurence, RAVEZ Lucette, QUITTELIER Paul, VAN MOER Linda.

1. Introduction de la réunion

Le Président souhaite la bienvenue et rappelle que la réunion a pour objet de valider le rapport annuel de l'Opération de Développement Rural de Beloeil ainsi que la programmation à 3 ans des projets du PCDR. Le quorum n'étant pas atteint, les débats pourront avoir lieu, mais la décision sera reportée à une nouvelle réunion.

2. Approbation du compte rendu du 02 février 2022.

Les participants n'émettent aucune remarque mais le Président signale que faute de quorum, le point devra être reporté à une réunion ultérieure.

Les membres regrettent cette nouvelle disposition eus égards aux contraintes induites pour des participants devant combiner ces réunions avec leurs impératifs privés.

L'application du ROI est proposée pour que les absents récurrents non excusés soient invités à confirmer qu'ils souhaitent rester membres de la CLDR.

3. Rapport annuel de l'ODR année 2021 examen/décision

Faute de quorum, l'approbation du rapport devra l'être lors d'une prochaine réunion.

Le rapport sous forme de projection Power Point (en ligne sur le site de l'opération : <https://www.developpementruralbeloeil.info/archives>) est présenté par les AD de la FRW, Adeline Patelli détaille les esquisses du projet de la place de Basècles. Pour ce point, Dany Leturcq au vu des étapes administratives encore à venir, signale que les travaux devraient démarrer début 2023.

Logements intergénérationnels à Grandglise

Concernant le projet de logements intergénérationnels, il signale qu'une réunion avec l'auteur de projet est programmée la semaine prochaine pour faire le point sur le projet déposé.

GT Nature et Biodiversité

Dans le cadre du groupe de travail biodiversité , Sabine Delplanque et Chantal Kabore (invitée) présentent le programme imaginé pour la journée des polliniseurs, plusieurs structures et intervenants ont déjà répondu présents pour présenter la lombriculture, la fabrication d'hôtels à insectes, des démonstrations de bouturage, une bourse aux plantes et aux semences (grainothèque), des bacs potagers, etc.

Elles ont cependant rencontré un problème pour pouvoir faire découvrir le miel, car l'apiculteur a perdu de nombreuses ruches l'an dernier. Lise Amorison suggère de contacter la *Ruche qui dit oui* pour trouver des apiculteurs qui pourraient venir faire goûter leurs produits.

Il est également proposé de développer les bacs potagers avec l'école. Concernant l'arrosage qui pourrait faire défaut en été, Lise Amorison, signale qu'ils seront suivis pendant les grandes vacances par l'Accueil Temps Libre (ATL) qui est partenaire du projet.

A signaler que les sorcières de Stambruges soutiendront l'événement. Le service des affaires sociales et le PCS sont les référents administratifs, une note d'accord de principe sera soumise au prochain Collège communal, la réponse sera connue mardi prochain.

Programmation des projets du PCDR à trois ans

Un débat s'est établi quant au projet à activer en 2024 dans le cadre de la programmation à 3 ans. Les projets éligibles en P1 et P2 sont:

FP03	Créer des logements pour jeunes couples	FP11	Opération "Entrées de villages"
FP12	Drève Ninove et aménagement de la place Paul Pastur	FP22	Créer des vitrines de la mémoire
FP26	Aménager une maison rurale à Ellignies-Sainte-Anne	FP29	Opération "Cœur de village" à Ellignies-Sainte-Anne

Il en ressort que la fiche projet n°3 créer des logements pour jeunes couples n'a plus l'assentiment de la CLDR depuis la conception du PCDR, pour plusieurs raisons : la disponibilité actuelle en logements locatifs offerte par le privé et celle des sociétés de logement, la quote-part communale (40%) et le plafond inhérent au subventionnement du développement rural est moins avantageux pour les communes. A cela s'ajoute le souhait de freiner l'étalement urbain. Dans cette optique, Fernand Quintin propose l'idée de prospecter sur l'habitat du futur et modulable; le cas des transformations de conteneurs maritimes en logements designs et performants a été cité.

Concernant les fiches 29 et 26 portants sur Ellignies Ste Anne, « supprimées », quelques membres ont manifesté la volonté de porter attention à ce village.

Eric Evrard rappelle le contexte de l'abandon sous l'angle du financement via le DR des 2 fiches.

Pour la maison de village il n'y a plus de disponibilité foncière puisque la commune a revendu depuis la conception du PCDR l'ancienne maison communale.

Pour le cœur d'Ellignies Ste Anne, le solde des interventions suite aux travaux d'amélioration entrepris par la commune se limite essentiellement au parvis et à l'escalier de l'église, non éligible au DR.

Caroline Delbecq, signale que la dynamique initiale pour la création d'une maison de village lors des réunions de consultation s'est essoufflée et que le besoin n'est plus présent. Elle estime qu'il faut travailler et réfléchir dans une logique d'entité et non villageoise.

En ce qui concerne le « cœur de village », il se réduit aux abords de l'église, puisque le reste du village est un « village rue » (ndlr : étalé le long d'axes routiers)

Carine Dramaix signale qu'il y a une relance associative dans ce village, qu'il conviendrait de soutenir.

Robin Penay signale que le Budget Participatif (BP) est un moyen de réponse permettant de créer des espaces de convivialité aux abords de l'église. Il appartient donc aux habitants potentiellement intéressés de s'inscrire dans cette démarche. Eric Evrard signale que le BP pourrait , en théorie, soutenir des actions « immatérielles » (ex : activité festive)

Plusieurs membres demandent s'il est possible de proposer une information grand public pour d'exposer des exemples de projets menés dans d'autres communes. Robin Penay en confirme la possibilité moyennant l'accord de la commune et la disponibilité d'une salle.

Ludy Leleux estime qu'il faut attendre que le projet sur la drève Ninove et celui portant sur l'ancien magasin de la gare soient aboutis pour enclencher celui de la Place Paul Pastur.

Concernant la fiche portant sur les vitrines de la mémoire, Eric Evrard signale qu'elle peut se faire à moindre frais et site l'exemple de celle de Calonne portant sur la mémoire ouvrière de ce village (carrières et fours à chaux) et celle en prévision pour la maison rurale de Fontenoy (bataille de 1745). Toutefois, la réussite d'un tel projet repose sur la nécessité d'avoir un groupe porteur, ce qui n'est pas le cas sur Beloeil.

La CLDR trouve pertinente la fiche projet 11 : opération entrées de villages. Celle-ci permettrait de créer une unicité entre les villages et offrirait d'autres avantages tels que l'amélioration de la sécurité routière, l'embellissement de l'entité et l'accroissement de son image touristique. Eric Evrard cite l'exemple de la commune de Celles, celui-ci peut être présenté à la CLDR.

6. Divers.

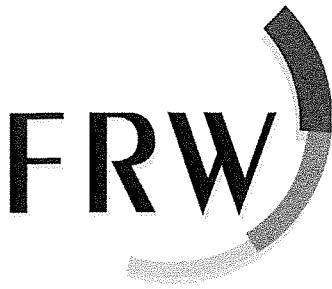
Aucun point n'est proposé

Le secrétariat,

Le Président,

Éric Evrard,
Robin Penay,
Fondation Rurale de Wallonie

Monsieur Daniel Leturcq,
Echevin du Développement rural



Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Réunion du 01/04/2022 – Foyer culturel de Quevaucamps

PRÉSENTS (14)

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, COLIN Paulette, DELBECQ Caroline, DELEHOUZEE Véronique, DRAMAIX Carine, LELEUX Ludy, LETURCQ Daniel, MANFROY Bernadette, NEIRYNCK Lucien, POLLART Philippe, RAVEZ Lucette, QUINTIN Fernand, VAN MOER Linda, VERPOORT Marcel.

Madame PATELLI Adeline – Agent de la commune de Beloeil

Messieurs EVRARD Eric – FRW – Agent de développement.

EXCUSÉS (10)

PENAY Robin – FRW – Agent de développement.

AMORISON Lise, DELPLANQUE Sabine, DUCORON Félicien, GOMEZ MAINI David, GUIEUX Cécile, LABIE Dominique, MALFAIT Valentin, MARLOT Bastien, PICRON Monique, SILVESTRE - TILMANT Virginie.

ABSENTS (16)

BETTE Godefroy, COTILLE Daniel, COUPLET Pascale, DEGUELDRÉ Séverine, DESSART Isabelle, DUBOIS Michel, DUBOIS René, DUCASTEL Justine, DURIEUX Christophe, DURIEUX Jérôme, DUWELZ Jean-Claude, FLAMME Janine, HANNEUSE Eric, MUSEUR Laurence, NEIRYNCK Noël, QUITTELIER Paul.

1. Introduction de la réunion

Le Président souhaite la bienvenue et rappelle que la réunion a pour objet de valider les points de la dernière rencontre faute de quorum.

Eric Evrard signale qu'une note d'orientation précisant les décisions devant faire l'objet de quorum est en voie de publication par la Ministre.

2. Approbation du compte rendu du 10 février 2022.

Le document est approuvé

3. Rapport annuel de l'ODR année 2021 examen/décision

Le rapport est approuvé.

Le secrétariat,



Éric Evrard,
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,



Monsieur Daniel Leturcq,



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil

CLDR du 01^{er} juin 2022

Invités:

Chantale Kabore

Anthony Basilico – échevin de la participation citoyenne

Présents:

COLIN Paulette, COUPLET Pascale, DELBECQ Caroline, DELEHOURRE Véronique, DRAMAIX Carine, GUIEUX Cécile, LELEUX Ludy, LETURCQ Daniel, MALFAIT, MANFROY Bernadette Valentin, MARLOT Bastien, NEIRYNCK Lucien, NEIRYNCK Noël, POLLART Philippe, QUINTIN Fernand, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VAN MOER Linda, VERPOORT Marcel.

Excusés:

ALKASSOUM DIALLO Aïcha, DUCORON Félicien, GOMEZ MAINI David, LABIE Dominique, VERPOORT Marcel.

1. Introduction

Dany Leturcq, président de la CLDR, remercie les membres présents et rappel l'objet de la présente réunion. Il passe ensuite la parole à la FRW.

2. Approbation du compte rendu du 01 avril 2022

Le PV n'ayant pas été joint à l'invitation, son approbation est postposée à la prochaine réunion de la CLDR.



3. Journée des abeilles et des polliniseurs du 14 mai

La journée des abeilles et des polliniseurs s'est tenu le 14 mai à l'Espace Odéon. Elle a rencontré un beau succès. Cette initiative citoyenne a été soutenue par de nombreux acteurs (PNPE, Service des Affaires Sociales, FRW). Diverses animations ont été proposées tout au long de la journée: création d'une prairies fleuries, contes, explications du rôle des abeilles autour de ruches vitrées, bourse aux plantes, tressage de saule, etc. Face au succès rencontré, une seconde édition est envisagée en 2023.

Un membre de la CLDR souligne la volonté citoyenne d'organiser des événements dans la commune, mais il y a une réelle difficulté d'organiser ceux-ci par manque de soutien de ces initiatives. Le projet est félicité et montre qu'en faisant confiance aux citoyens des initiatives peuvent voir le jour et ne nécessitent pas de moyens financiers importants.

4. Budget participatif 2022

Trois projets ont été déposé dans l'appel à projet du Budget Participatif 2022:

<i>Nom du projet</i>	<i>Village concerné</i>	<i>Montant sollicité dans le cadre du Budget Participatif</i>
A l'ombre du Kiosque	Grandglise	2.410€
Réhabilitation d'un bassin d'eau	Quevaucamps	3.800€
Parcours interactif	Stambruges	5.059€

Sur base d'une grille d'analyse, les membres de la CLDR passent en revue les points de validations établis sur base du règlement.

Il ressort de l'analyse qu'un seul projet remplit toutes les conditions d'éligibilité.



4.1. A l'ombre du Kiosque

<p>Description du projet</p> <p>Le projet consiste en l'installation d'un banc adapté pour les PMR sur l'espace du Kiosque de Grandglise.</p> <p>Il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation de panneaux directionnels pour renseigner l'espace - L'installation de mobilier (table de pique-nique et poubelle de tri sélectif) - La création d'une dalle en béton sous la table de pique-nique. <p>3. Budget participatif</p> <p></p>	<p>A l'ombre du kiosque Par un collectif de 7 citoyens</p> <p>Localisation du projet Place – rue de la Délivrance Grandglise</p> <p>Budget total demandé 2.410€</p> <p>Réalisations prévues</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; padding: 2px;">TRAVAUX</th> <th style="text-align: center; padding: 2px;">ACHATS</th> <th style="text-align: center; padding: 2px;">AUTRE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> - Installation du mobilier - Installation d'une signalétique (ch. Du Héron, rue du Marais, rue de la Délivrance) </td> <td style="padding: 2px;"> <ul style="list-style-type: none"> • Table de pique-nique adaptée • Poubelle extérieur de tri sélectif </td> <td style="padding: 2px; text-align: center;"> + / - </td> </tr> </tbody> </table> <p>Objectifs du PCDR</p> <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input checked="" type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur </td> </tr> </table>	TRAVAUX	ACHATS	AUTRE	<ul style="list-style-type: none"> - Installation du mobilier - Installation d'une signalétique (ch. Du Héron, rue du Marais, rue de la Délivrance) 	<ul style="list-style-type: none"> • Table de pique-nique adaptée • Poubelle extérieur de tri sélectif 	+ / -	<input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles	<input type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input checked="" type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur
TRAVAUX	ACHATS	AUTRE							
<ul style="list-style-type: none"> - Installation du mobilier - Installation d'une signalétique (ch. Du Héron, rue du Marais, rue de la Délivrance) 	<ul style="list-style-type: none"> • Table de pique-nique adaptée • Poubelle extérieur de tri sélectif 	+ / -							
<input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles	<input type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input checked="" type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur								

Critères de recevabilité	Projets →	<i>A l'ombre du Kiosque Grandglise, rue de la Délivrance</i>
1. Le dossier a-t-il été déposé dans les délais?	Oui - Non	
2. Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?	Oui - Non	
3. Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ? OU Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune d'Estaimpuis et le représentant identifié ?	Oui - Non	
4. Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?	Oui - Non	
5. Le projet est-il d'intérêt général ?	Oui - Non	
6. Le projet présente-t-il un caractère durable ?	Oui - Non	
7. Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ?	Oui - Non	



8. Le budget présente-t-il un caractère réaliste et suffisamment précis par rapport à la description des investissements ou des dépenses matérielles ?	Oui - Non
9. Le budget ne propose-t-il pas des dépenses de fonctionnement ?	Oui - Non
10. Le projet répond-il à au moins un des objectifs du PCDR ?	Oui - Non
Projet recevable?	Oui - Non

Remarques de la CLDR

- La CLDR nuance l'intérêt de signaler un point de stationnement, celui-ci n'étant pas de fait matérialisé. Elle pose aussi la question du positionnement le plus adéquat des équipements (table/banc et poubelle) par rapport aux bancs déjà existants sur place.
- La CLDR indique qu'il est important de mettre un revêtement non meuble sous la table afin d'éviter une repousse d'herbe trop importante et ingérable pour les services communaux.
- Le Président signale le dépôt d'un permis d'urbanisme portant sur une construction de logements et donc zones de stationnement y liées dans le périmètre de la placette du Kiosque.
- La CLDR salue l'intérêt général du projet et la volonté d'animer ce lieu afin de le rendre plus convivial.

En conclusion, le projet est retenu et sera adapté aux exigences et précisions techniques.



4.2. Réhabilitation d'un bassin d'eau

<p>Description du projet</p> <p>Le projet consiste en la réhabilitation du bassin d'eau de la Rue Ferrer, actuellement à l'abandon. Cette réhabilitation se formaliserait par l'installation de plantes aquatiques pour purifier l'eau, (si nécessaire) la remise en fonction/installation d'une pompe, l'entretien de cette pompe et l'installation de panneaux didactiques.</p>	<p align="center">Réhabilitation d'un bassin d'eau Par un collectif de 7 citoyens</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Localisation du projet</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;">Rue Ferrer Quevauvamps</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Budget total demandé</td> <td style="padding: 5px;">3.800€</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Réalisations prévues</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px; vertical-align: top;"> TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux didactiques - Mise en route de la pompe - Plantations </td> <td style="padding: 5px; vertical-align: top;"> ACHATS <ul style="list-style-type: none"> • Plantes aquatiques • Panneau </td> <td style="padding: 5px; vertical-align: top;"> AUTRE <ul style="list-style-type: none"> • Ecriture et conception du panneau • Entretien de la pompe </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="padding: 5px;">Objectifs du PCDR</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="padding: 5px;"> <input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input checked="" type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles <input checked="" type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur </td> </tr> </table>	Localisation du projet	Rue Ferrer Quevauvamps	Budget total demandé	3.800€	Réalisations prévues		TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux didactiques - Mise en route de la pompe - Plantations 	ACHATS <ul style="list-style-type: none"> • Plantes aquatiques • Panneau 	AUTRE <ul style="list-style-type: none"> • Ecriture et conception du panneau • Entretien de la pompe 	Objectifs du PCDR			<input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input checked="" type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles <input checked="" type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur		
Localisation du projet	Rue Ferrer Quevauvamps															
Budget total demandé	3.800€															
Réalisations prévues																
TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> - Installation de panneaux didactiques - Mise en route de la pompe - Plantations 	ACHATS <ul style="list-style-type: none"> • Plantes aquatiques • Panneau 	AUTRE <ul style="list-style-type: none"> • Ecriture et conception du panneau • Entretien de la pompe 														
Objectifs du PCDR																
<input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input checked="" type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles <input checked="" type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur																

3. Budget participatif

↓ Critères de recevabilité	Projets →
1. Le dossier a-t-il été déposé dans les délais?	Oui - Non
2. Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?	Oui - Non
3. Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ? OU Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune d'Estaimpuis et le représentant identifié ?	Oui - Non
4. Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?	Oui - Non
5. Le projet est-il d'intérêt général ?	Oui - Non
6. Le projet présente-t-il un caractère durable ?	Oui - Non
7. Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ?	Oui - Non



8. Le budget présente-t-il un caractère réaliste et suffisamment précis par rapport à la description des investissements ou des dépenses matérielles ?	Oui - Non
9. Le budget ne propose-t-il pas des dépenses de fonctionnement ?	Oui - Non
10. Le projet répond-il à au moins un des objectifs du PCDR ?	Oui - Non
Projet recevable?	Oui - Non

Remarques de la CLDR

- La CLDR reconnaît l'intérêt en termes de cadre de vie, de biodiversité et sur le plan pédagogique du projet et salue la collaboration actuelle avec l'école à proximité.
- Toutefois, celui induit une dépense récurrente sur long terme (consommation électrique et maintenance des équipements) qui ne peut être prise en charge. Quant à une pompe solaire, l'énergie demandée par la pompe est trop importante pour y avoir recourt. Certains membres demandent si le projet pourrait se passer du volet circulation/filtration de l'eau et se limiter à l'installation de plantes aquatiques. Plusieurs membres craignent que cette option n'entraîne des désagréments liés à cette eau stagnante.
- Sans pompe, le projet induit un entretien par les bénévoles. Si ceux-ci perdent leur assiduité dans la gestion du bassin, celui-ci risque d'être à nouveau laissé à l'abandon et générer une image négative.
- Eric Evrard signale avoir observé des insectes aquatiques prédateurs dans un des bassins, ce qui traduit une certaine viabilité.
- La question sera posée à une structure ressource (Contrat de Rivière) pour éclairer la CLDR ; le projet pourrait être sollicité pour l'appel à projets Biodivercité 2023
- Dans le cas où la réhabilitation du bassin d'eau n'est pas possible, le collectif pourrait-il envisager une autre option ? Un potager collectif, par exemple.
- Le budget présenté n'est pas assez réaliste.

En conclusion, le projet n'est pas retenu.



4.3. Parcours interactif

<p>Description du projet</p> <p>Le projet consiste en la création d'un parcours interactif dans la forêt Indivise de Stambruges. Basé sur l'application Reward, l'itinéraire permettrait aux marcheurs de gagner de l'argent en marchant. Au cours de leur trajet, des panneaux dotés de QR codes renverraient à des vidéos mettant en valeur les différents endroits touristiques de la commune (château de Beloeil, musée de la pierre) ou faits historiques et folklorique de l'entité (les sorcières, la fontaine bouillante, etc.).</p>	<p style="text-align: center;">Parcours interactif Par l'ASBL Solidarité Belgique Sénégal</p> <p>Localisation du projet Forêt Indivise Stambruges</p> <p>Budget total demandé 5.059€</p> <p>Réalisations prévues</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">TRAVAUX</th> <th style="width: 33%;">ACHATS</th> <th style="width: 33%;">AUTRE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Pose du fléchage - Pose des panneaux - Pose des QR codes</td> <td>- Panneaux</td> <td>- Réalisation de vidéos - Sous-titrage en néerlandais - Conception des panneaux - Conception des QR codes.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Objectifs du PCDR</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input checked="" type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input checked="" type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur </td> </tr> </tbody> </table>	TRAVAUX	ACHATS	AUTRE	- Pose du fléchage - Pose des panneaux - Pose des QR codes	- Panneaux	- Réalisation de vidéos - Sous-titrage en néerlandais - Conception des panneaux - Conception des QR codes.	<input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles	<input checked="" type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input checked="" type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur
TRAVAUX	ACHATS	AUTRE							
- Pose du fléchage - Pose des panneaux - Pose des QR codes	- Panneaux	- Réalisation de vidéos - Sous-titrage en néerlandais - Conception des panneaux - Conception des QR codes.							
<input type="checkbox"/> Des structures urbaines et servicielle efficaces <input type="checkbox"/> Une circulation motorisée apaisée <input type="checkbox"/> Des commerces attractifs, des producteurs accessibles	<input checked="" type="checkbox"/> Les patrimoines comme support de l'identité locale <input type="checkbox"/> Bouillonnement d'initiatives citoyennes <input type="checkbox"/> Place aux espaces...publics <input checked="" type="checkbox"/> Pôles touristiques mis en valeur								

3. Budget participatif

Critères de recevabilité	Projets →	Parcours interactif <i>Stambruges – Forêt Indivise</i>
1. Le dossier a-t-il été déposé dans les délais?		Oui - Non
2. Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?		Oui - Non
3. Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ? OU Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune d'Estaimpuis et le représentant identifié ?		Oui - Non
4. Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?		Oui - Non
5. Le projet est-il d'intérêt général ?		Oui - Non
6. Le projet présente-t-il un caractère durable ?		Oui - Non
7. Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ?		Oui - Non
8. Le budget présente-t-il un caractère réaliste et suffisamment précis par rapport à la description des investissements ou des dépenses matérielles ?		Oui - Non



9. Le budget ne propose-t-il pas des dépenses de fonctionnement ?	Oui - Non
10. Le projet répond-il à au moins un des objectifs du PCDR ?	Oui - Non
Projet recevable?	Oui - Non

Remarques de la CLDR

- Le parcours passe par la commune de Saint-Ghislain (Sirault).
- L'installation de panneaux en forêt Indivise nécessite les autorisations de plusieurs acteurs (CGT, DNF, les gestionnaires de l'Indivise, etc.).
- La commune de Beloeil n'est pas propriétaire à 100% de la Forêt Indivise.
- Le parcours proposé est de 15km et n'est pas des plus adéquats (passages difficiles par la Nationale, par exemple).
- La forêt est déjà fournie en matière d'itinéraires de promenades, un parcours supplémentaire viendrait complexifier l'offre. Il serait judicieux de valoriser l'existant en travaillant avec des structures locales (Office du Tourisme).
- Le caractère durable du projet est lié à des prestataires externes (application Weward). Le projet est donc tributaire de la pérennité de celle-ci.
- De base, il y a une interdiction de poser des panneaux en forêt Indivise.
- La question de la durabilité des panneau est soulevée eu égard aux actes de vandalisme
- Le budget général est trop vague, le point communication et création des vidéos ne sont pas suffisamment développé et laissent entrevoir un budget de fonctionnement.

En conclusion, le projet n'est pas retenu.

Remarques de la CLDR sur la première édition du Budget Participatif

La CLDR remarque que les répondants ont du mal à rentrer dans les clous du règlement du budget participatif. Il conviendrait de développer l'aide proposée par la commune dans la rédaction des fiches-projets.

La CLDR constate également que le jugement de la CLDR est unique et intervient tard dans la mise en place des projets. Une étape supplémentaire devrait être créée entre le choix final et le dépôt du projet. Cette étape intermédiaire permettrait à la CLDR d'émettre ses remarques en amont et permettrait aux porteurs de projet de modifier leurs fiches afin que celles-ci soient recevables.

La CLDR insiste pour qu'une réponse constructive soit donnée aux porteurs de projets dont la fiche n'a pas été retenue.



5. Groupe de travail Chapelles - état d'avancement des travaux : retour

Robin Penay explique la méthode de travail employée par le groupe et les résultats souhaités. La prochaine réunion se fera sur le terrain à Basècles (le 02/06) pour tester le recours à une tablette pour l'encodage en temps réel. Un appel grand public pour contribuer à cet inventaire sera également lancé.

Ludy Leleux rappelle à la CLDR qu'il est disponible pour aider à l'encodage des chapelles sur la plateforme informatique.

6. Opération BiodiverCité 2022 – projets introduits par la commune : information à la CLDR

Le Président signale que les deux projets ont été approuvés la veille par le Collège communal. Le premier porte sur une clôture pour permettre l'éco-pâturage au verger conservatoire de Quevaucamps et le second sur la distribution d'arbres aux habitants en fin d'année.

La question est posée de savoir s'il est encore temps d'en proposer et de l'info qui a été fait sur cet appel à projets

Le Président rappelle que le choix du collège est fait et que le dépôt des dossiers est pour le 08 juin.

Eric Evrard signale que la communication sur cette opération est laissée à l'appréciation des communes et cite le cas de deux d'entre elles qui ont proposé une information préalable aux habitants, sans pour autant que la participation escomptée fut au rendez-vous.

7. Opération entrées de village – présentation de l'exemple de la commune de Celles

L'exemple du projet mené sur fonds propres par la commune de Celles dans le cadre de son PCDR est présenté.

La CLDR estime que cette approche pourrait être transposée mais dans une moindre mesure sur l'entité. La première étape serait d'identifier les sites concordants avec la notion d'entrée de village.

L'idée sera d'avoir une déclinaison graphique commune à l'entité émaillée pour chaque village de sa spécificité (ex : les baudets de Stambruges). L'installation de mosaïcultures en collaboration avec le Province de Hainaut est citée ; cette dernière peut apporter son expertise (ex : formation d'ouvriers communaux aux techniques de soudures et conception)

La CLDR propose que la prochaine réunion soit consacrée à ce premier travail d'identification des entrées d'entité et de villages.



8. Divers

Concernant le budget participatif, un membre insiste que la commune adresse une réponse objectivée sur les motifs de non sélection des projets.

Il n'est en effet généralement pas dans les habitudes de la commune de répondre aux courriers qui lui sont adressés par les citoyens

Le secrétariat,



Éric Evrard,
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,



Monsieur Daniel Leturcq,





Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil CLDR du 29 septembre 2022

Invités:

Alicia Vandenabeele – échevine de la communication

Damien Foucart – Administration communale de Beloeil – Chargé de communication

Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural

Nicolas Opsomer – bureau d'études ORAES

Présents:

COUPLET Pascale, DELEHOURRE Véronique, DUBOIS Michel, LELEUX Ludy, LETURCQ Daniel, MALFAIT Valentin, MANFROY Bernadette, NEIRYNCK Lucien, NEIRYNCK Noël, POLLART Philippe, QUINTIN Fernand, SILVESTRE - TILMANT Virginie, VAN MOER Linda, VERPOORT Marcel.

Excusés:

COLIN Paulette, DELPLANQUE Sabine, DRAMAIX Carine, GOMEZ MAINI David, LABIE Dominique, MARLOT Bastien, PICRON Monique, RAVEZ Lucette.

1. Introduction

Dany Leturcq, président de la CLDR, remercie les membres présents et rappelle l'objet de la présente réunion. Il passe ensuite la parole à la FRW.

2. Approbation du compte rendu des 01 avril et 01 juin 2022

Les documents sont approuvés



3. Démission de trois membres de la CLDR – communication.

La CLDR prend acte des démissions de : Félicien Ducoron, Isabelle Dessart et Cécile Guieux. Le faible nombre de participants est regretté par les membres ; le Président signale que la commune va veiller à relancer un appel à candidatures.

4. Fiche projet n°2 créer des logements intergénérationnels (Grandglise ancienne école) présentation de l'avant-projet – examen – décision.

Le Président signale que le projet a fait l'objet de plusieurs concertations, notamment avec l'administration du développement rural et l'agence wallonne du patrimoine, le bien étant repris à l'inventaire du patrimoine immatériel et culturel de la région wallonne.

N. Opsomer explique que ce fait a conditionné l'option de rénovation des anciennes classes au lieu d'une démolition/reconstruction ; ces bâtiments présentent un intérêt de par la nature des matériaux - locaux et leur mise en œuvre. L'option retenue est de surcroit moins couteuse.

Questions, commentaires

L'accès arrière des logements PMR présente 3 marches , ce qui pourrait poser problème aux futurs résidents. Ceci s'explique par le dénivelé rendu obligatoire par l'égouttage, l'accès de plein pied est possible car garanti au niveau des entrées principales ; la réflexion sur une autre option que les escaliers peut être menée.

Une seule salle de douche semble un peu juste pour le logement unifamilial, il est proposé d'installer des lavabos dans les chambres et/ou de réfléchir à l'option d'équiper aussi le local du rez-de-chaussée (buanderie).

Ces options seront à vérifier au regard des normes en vigueur et de l'aspect budgétaire.

La pente du parking des logements semble difficilement compatible pour des utilisateurs PMR et les marches entre les trottoirs des logements de plein pied et celui unifamilial sont un frein pour la circulation de ce public.

La pente est de 2% (alors que la norme est de 5%), la vue 3D biaise la perception ; le remplacement des marches par une pente peut être étudié.

Concernant l'utilisation de l'eau de pluie, une citerne de 5.000 litres semble juste, une individualisation des citernes serait-elle possible ?

Une plus grande capacité de la citerne ou l'installation de plusieurs est faisable mais engendrerait un surcoût à l'installation et à l'usage (remplacement de plusieurs filtres).



Les pavés drainants de la zone de stationnement ne vont-ils pas générer un entretien plus important par la repousse de végétaux aux interstices ?

Le choix s'explique par la nécessité de réduire l'imperméabilisation des sols ; des options existent pour freiner la repousse et pourront être étudiées.

En conclusion la CLDR émet un avis de principe favorable sur le projet et félicite l'auteur de projet pour la réflexion poussée et la qualité de son travail.

Les prochaines étapes sont rappelées, la suivante sera une réunion de coordination avec la direction générale de l'agriculture, suite à quoi le dépôt de permis d'urbanisme sera lancé. La convention réalisation devra être ratifiée par le Conseil communal et la Ministre de la ruralité avant de pourvoir lancer les travaux.

La question du profil des locataires est posée, notamment des tranches d'âge des seniors pour qu'une solidarité efficiente puisse s'installer avec les locataires plus jeunes.

Il ressort qu'il ne serait pas légalement possible d'opérer cette discriminer dans les critères d'attribution des logements.

L'idée d'un concept de micro quartier via ces logements et équipements de convivialité y créés est appréciée par la CLDR et il est rappelé la dynamique citoyenne naissante dans la rue du Marais. Il serait donc judicieux de faire circuler auprès des riverains l'information sur le projet pour y créer une plus-value sociale.

Le secrétaire rappelle que c'est le rôle des membres de la CLDR d'être le relai vers les habitants et qu'il existe un site sur l'opération de développement rural de Beloeil consultable par toute personne : <https://www.developpementruralbeloeil.info/>

5. Réflexion sur l'embellissement des entrées de village - localisation des sites : mise en place d'un groupe de travail de la CLDR

Alicia Vandenabeele informe la CLDR que la charte graphique de la commune a été revue et modernisée. Dans cette optique un projet d'indication des entrées de village est sur les rails et puisqu'il s'agit d'une fiche projet du PCDR, elle souhaite y associer la CLDR via un groupe de travail pour, notamment, localiser les points les plus opportuns.

Les personnes intéressées devront se manifester auprès d'Adeline.

Même s'il s'agit via ses supports de décliner une identité commune, certains membres signalent que les villages sont encore très attachés à certaines de leurs spécificités et qu'il serait peut-être intéressant de les faire apparaître en second plan.



6. Divers

GT chapelles :

Un membre du GT chapelles regrette que les informations sur les édifices (notamment Stambruges) ne lui parviennent pas, ce qui fait stagner l'encodage ; sur ce point plus d'une centaine d'éléments a été encodée.

Eric Evrard signale que cette remarque doit être adressée au groupe, un rappel sera fait en ce sens.

Budget participatif

Une membre regrette que les porteurs non retenus n'aient pas encore été informés du pourquoi et de la manière d'éventuellement retravailler leurs dossiers.

En règle générale, la commune est peu enclue à écouter et faire confiance aux habitants souhaitant lancer des projets.

Le Président rappelle quelques exemples positifs comme l'espace Odéon et souligne que souvent, la charge de gestion de ce qui est demandé est reportée sur les équipes communales.

Appel à projets « Tiers lieux »

Le Président informe la CLDR que le Collège a décidé de répondre à cet appel pour activer la fiche projet n° 25 portant sur l'aménagement de l'ancienne école des Ecacheries.

Eric Evrard explique les intentions de cet appel lancé par les ministres Henry et Tellier.

Le BEST a lancé une enquête d'intérêt auprès de plusieurs structures communales (bibliothèque, office de tourisme,...) en vue de compléter le dossier. Le délai est très serré, les candidatures étant à déposer au plus tard le 25 octobre.

Outre l'accueil d'activités associatives dans de bonnes conditions, souhait de la CLDR, des options telles qu'espace réservé au télétravail ou support aux activités nautiques ont été avancées par le Collège communal.

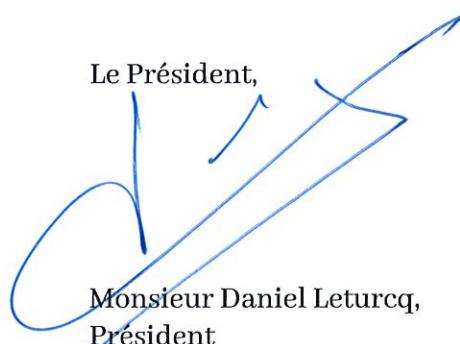
Les options d'aménagement avaient déjà été évoquées en CLDR, pour rappel : rénovation des 2 anciens bâtiments, création d'un bâtiment de jonction, ouverture visuelle sur le canal et la rue Docteur Roland.

Le secrétariat,



Éric Evrard,
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,



Monsieur Daniel Leturcq,
Président

